
Vaccination en Grand Est

Point d'étape

12 février 2021

Vaccins disponibles

COMIRNATY® (PFIZER BIONTECH)	COVID-19 Vaccine Moderna® MODERNA	COVID-19 Vaccine ASTRA® ZENECA
INTERVALLES ENTRE DEUX INJECTIONS		
<p>2 injections 28 jours d'intervalles entre les deux doses (21 jours en EHPAD)</p>	<p>2 injections 28 jours d'intervalles entre les deux doses</p>	<p>2 injections <i>Recommandé 9 à 12 semaines selon avis HAS</i></p>
CONSERVATION		
<p>Conservation à - 80°</p> <p>Le flacon du vaccin une fois décongelé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le vaccin non reconstitué est conservé au maximum pendant 5 jours dans le réfrigérateur à une température entre 2 et 8 °C et moins de 2 heures entre 8°C et 30 °C - Une fois reconstitué, il peut être conservé 6 heures maximum à 2° à 30°C. 	<p>Conservation à - 20°</p> <p>Le flacon du vaccin une fois décongelé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le flacon non ouvert peut être conservé pendant 30 jours dans le réfrigérateur à une température entre 2°C et 8 °C à l'abri de la lumière et être conservé entre 8 °C et 25 °C pendant 12 heures maximum après sortie du réfrigérateur. - le flacon ouvert peut être conservé pendant 6 heures entre +2° et +25° 	<p>Conservation entre +2° et +8°</p> <p>Selon date de péremption</p> <p>Le flacon ouvert peut se conserver moins de 6 heures hors du réfrigérateur (<30°C) Ou 48h au réfrigérateur (+ 2 à +8°C)</p> <p>→ Mais préférentiellement injecter toutes les doses du flacon dans la foulée.</p>

Diapositive 2

A1 ôter les "s" à intervalle
Auteur; 10/02/2021

Population ciblée

- Les personnes âgées de **plus de 75 ans**
- Les résidents volontaires **en EHPAD et USLD**
- Les personnes âgées séjournant dans les établissements de santé et **en services de soins de suite et de réadaptation.**
- Les personnes âgées hébergées en **résidences autonomie**, résidences services et autres lieux de vie spécialisés, ainsi que dans *les foyers de travailleurs migrants*.
- Les personnes en situation de handicap, vulnérables, hébergées **en maisons d'accueil spécialisées et foyers d'accueils médicalisés.**
- **Les professionnels de santé** (et autres professionnels des établissements de santé et des établissements médico-sociaux intervenant auprès de personnes vulnérables), les aides à domicile intervenant auprès de personnes âgées et handicapées vulnérables et les sapeurs-pompiers si ont plus de 50 ans et/ou comorbidités
- Les personnes ayant **une pathologie qui les expose à un très haut risque** face à la Covid-19 disposant d'une prescription médicale pour se faire vacciner prioritairement.

Population ciblées (2)

Patients particulièrement vulnérables à la Covid = liste élaborée au niveau national

- atteints de cancer et de maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie
- atteints de maladies rénales chroniques sévères, dont les patients dialysés
- transplantés d'organes solides
- transplantés par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques
- atteints de poly-pathologies chroniques, selon le critère suivant : au moins deux insuffisances d'organes
- atteints de certaines maladies rares (liste diapo suivante)
- atteints de trisomie 21

Population ciblées (3)

Maladies rares

- coordinateurs et coordinatrices des filières de santé maladies rares (FMSR) ont été contactés afin d'identifier les personnes pour lesquelles une condition médicale pouvait justifier une vaccination en toute première priorité contre la COVID-19.
- A la suite de leurs réponses, et dans l'état actuel des connaissances, une liste de patients à très haut risque pour lesquels il faut recommander sans attendre une vaccination contre la COVID-19 a pu être établie.

Cette liste, établie selon les informations disponibles à ce jour, a vocation à être évolutive. De plus, les recommandations de vaccination pourront être adaptées au cas par cas selon les avis médicaux

[lien](#)

Etat des lieux de la vaccination en GE

Domicile	Nombre cumulé de personnes ayant bénéficié d'au moins une dose de vaccin	Population	Couverture vaccinale - tous âge <i>(nombre de personnes avec au moins une dose/100 habitants)</i>
Ardennes	9 424	265 531	3,5%
Aube	11 148	309 907	3,6%
Marne	17 002	563 823	3,0%
Haute-Marne	6 103	169 250	3,6%
Meurthe-et-Moselle	22 997	730 398	3,1%
Meuse	6 430	181 641	3,5%
Moselle	30 600	1 035 866	3,0%
Bas-Rhin	34 577	1 132 607	3,1%
Haut-Rhin	23 345	763 204	3,1%
Vosges	11 809	359 520	3,3%
Grand Est	173 435	5 511 747	3,1%

Vaccination des PA en EHPAD, USLD et SSR → en cours via Flux A // actuellement 2èmes et 3èmes livraisons

Vaccinations en centre de vaccination

- en cours
- 104 centres en GE
- priorité donnée aux 2èmes doses donc peu ou pas de nouvelles disponibilités

Vaccination des professionnels de santé et des personnes intervenant dans soins

- en cours dans établissements ou CV
- prioritaires pour les premières livraisons de vaccin AZ

Vaccination en FAM/ MAS et résidence autonomie

- en cours de déploiement

Vaccination en ville

- via vaccin AZ, a priori en mars
- HAS préconise ouverture de la vaccination aux pharmaciens et sage-femmes
- cibles : personnes de 50 à 65 ans en priorisant celles qui ont des comorbidités

Nouvelles livraisons de Pfizer et Moderna

- A priori mars
- Priorité aux personnes de plus de 75 ans
- Puis 65-74 ans

Messages à relayer

- Geste barrières à respecter même après 2 doses et SURTOUT ENTRE LES 2 DOSES
- Pas de vaccination si ATCD de COVID dans les 3 mois
- Vaccination s'échelonne sur plusieurs semaines/mois → patience

Merci de votre attention
...place aux échanges